

Science, technologie et innovation

Numéro 2 | Juillet 2020

Les entreprises québécoises de moins de 5 employés Accès au financement et aux ressources technologiques et intellectuelles

Par Pascasie Nikuze, économiste

Comme ailleurs en occident, la population des entreprises au Québec est essentiellement composée de petites et moyennes entreprises (PME). Cela leur confère un rôle de premier plan dans la dynamisation de l'économie – les PME contribuent beaucoup plus que les grandes entreprises à la création et à la suppression des entreprises et des emplois. Cependant, leur taille peut constituer une contrainte en matière d'accès au financement externe, aux autres ressources stratégiques (technologies, innovation, propriété intellectuelle, etc.) et aux marchés (surtout internationaux).

Le présent bulletin¹ vise à valider l'existence de telles contraintes pour les entreprises québécoises de 1 à 4 employés, notamment en comparaison avec les entreprises de 100 à 499 employés, en matière d'accès au financement et aux ressources technologiques (adoption des technologies) et intellectuelles² (innovation, propriété intellectuelle, etc.). Dans la mesure du possible, les résultats du Québec sont comparés à ceux de l'ensemble du Canada et

Faits saillants

Financement

- En 2017, les entreprises de 1 à 4 employés avaient moins tendance que les autres tranches d'effectif à demander du financement externe (32,2 %, par rapport à 58,7 % pour celles de 100 à 499 employés et à 43,0 % pour l'ensemble des PME).
- Cette faible demande de financement externe concerne surtout les demandes de marge de crédit commerciale (4,7 % contre 13,8 % et 8,7 %), de location-acquisition (3,8 % contre 16,3 % et 7,3 %) et de financement gouvernemental (3,6 % contre 22,9 % et 5,9 %).
- Les entreprises de 1 à 4 employés ont obtenu le plus faible taux d'approbation des demandes d'emprunt avec 90,9 % contre 99,0 % pour les entreprises de 100 à 499 employés.
- Malgré leur important poids dans le nombre total des PME (51,7 %), les entreprises de 1 à 4 employés ont seulement reçu le cinquième (19,8 %) du montant total de financement externe accordé aux PME, soit à peu près autant que les entreprises de 100 à 499 employés (18,0 %).
- Peu importe la tranche d'effectif, les conditions d'obtention de crédit (taux d'intérêt, durée du prêt et garanties exigées) étaient meilleures en 2017 qu'en 2014.

Suite à la page 2

1. Deux autres bulletins portant sur le portrait et la contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi et sur l'accès aux marchés pour cette tranche d'effectif seront diffusés.

2. Le rapport de l'OCDE (2019, p. 253) utilise plutôt les termes d'actifs technologiques et intellectuels en tant que composantes des actifs d'innovation. Les actifs intellectuels (par nature immatériels) incluent notamment :

- les informations informatisées (logiciels, bases de données, etc.) ;
- la propriété intellectuelle (brevets, droits d'auteur, modèles, dessins, marques, etc.) ;
- les compétences économiques (valeur de la marque, capital humain propre à l'entreprise, réseaux de personnel et d'établissements, savoir-faire organisationnel, etc.).

l'année 2017 à l'année 2014. La conclusion générale est que, en 2017, les entreprises de 1 à 4 employés ont eu moins accès à la fois au financement externe et aux ressources technologiques et intellectuelles que celles de 100 à 499 employés.

Les données utilisées proviennent de *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2017*, réalisée par Statistique Canada. On peut télécharger les tableaux détaillés, ainsi qu'un bref rapport méthodologique, sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/financement_pme/index.html#1.

Ressources technologiques et intellectuelles

- Les entreprises de 1 à 4 employés détiennent la plus importante part des PME qui ont adopté des technologies, lancé des innovations ou utilisé des méthodes de protection de la propriété intellectuelle, mais cette part demeure en deçà de leur part dans la population des PME en général (51,7 %) :
 - Entre 2015 et 2017, 47,6 % des PME ont adopté au moins une technologie ; 42,3 % de celles-ci avaient entre 1 et 4 employés (4,1 % avaient entre 100 et 499 employés).
 - Entre 2015 et 2017, 32,4 % des PME ont lancé au moins un type d'innovation ; 40,3 % de celles-ci avaient entre 1 et 4 employés (2,8 % avaient entre 100 et 499 employés).
 - En 2017, 23,6 % de PME possédaient au moins une méthode de protection de la propriété intellectuelle ; 42,7 % de celles-ci avaient entre 1 et 4 employés (4,7 % avaient entre 100 et 499 employés).
- Par contre, leur taux d'adoption des technologies, leur taux d'innovation et leur taux d'utilisation de la propriété intellectuelle ou d'autres ressources intellectuelles (p. ex. consultant externe) demeurent en deçà de ceux des entreprises de 100 à 499 employés et de l'ensemble des PME :
 - Entre 2015 et 2017, seulement 38,9 % des entreprises de 1 à 4 employés ont adopté au moins une technologie (contre 89,5 % et 47,6 % respectivement pour les entreprises de 100 à 499 employés et l'ensemble des PME).
 - Entre 2015 et 2017, seulement 24,1 % des entreprises de 1 à 4 employés ont lancé au moins un type d'innovation (contre 48,1 % et 32,4 %).
 - En 2017, 18,7 % des entreprises de 1 à 4 employés possédaient au moins une propriété intellectuelle (contre 58,0 % et 23,6 %).
 - Entre 2015 et 2017, 19,6 % des entreprises de 1 à 4 employés ont engagé un consultant externe (contre 59,5 % et 27,1 %) et en 2017 40,2 % possédaient un site Web (contre 79,7 % et 54,4 %).

Accès au financement

Combien de PME ont fait une demande de financement externe (sous forme d'emprunt, de location-acquisition, de crédit commercial, de capitaux propres, de financement gouvernemental)? Quel type de financement externe est le plus populaire? Le taux de demande de financement varie-t-il selon la tranche d'effectif? Comment les entreprises de 1 à 4 employés se comparent-elles avec celles de 100 à 499 employés? Comment le Québec se compare-t-il avec l'ensemble du Canada? Les résultats de l'année 2017 diffèrent-ils de ceux de 2014?

Les entreprises de 1 à 4 employés ont moins tendance à demander du financement externe que celles des autres tranches d'effectif

En dépit de leur forte contribution au renouvellement de la population des entreprises et de l'emploi, les entreprises de 1 à 4 employés ne sont pas les plus dynamiques dans la recherche de financement externe.

Par financement externe, on entend l'une ou l'autre forme de financement suivante : l'emprunt, la location-acquisition, le crédit commercial, les capitaux propres ou le financement gouvernemental³. En 2017, seulement 32,2 % des entreprises de 1 à 4 employés ont fait une demande de financement externe au Québec⁴ (figure 1). Cela équivaut à 26,5 points de pourcentage de moins que les entreprises de 100 à

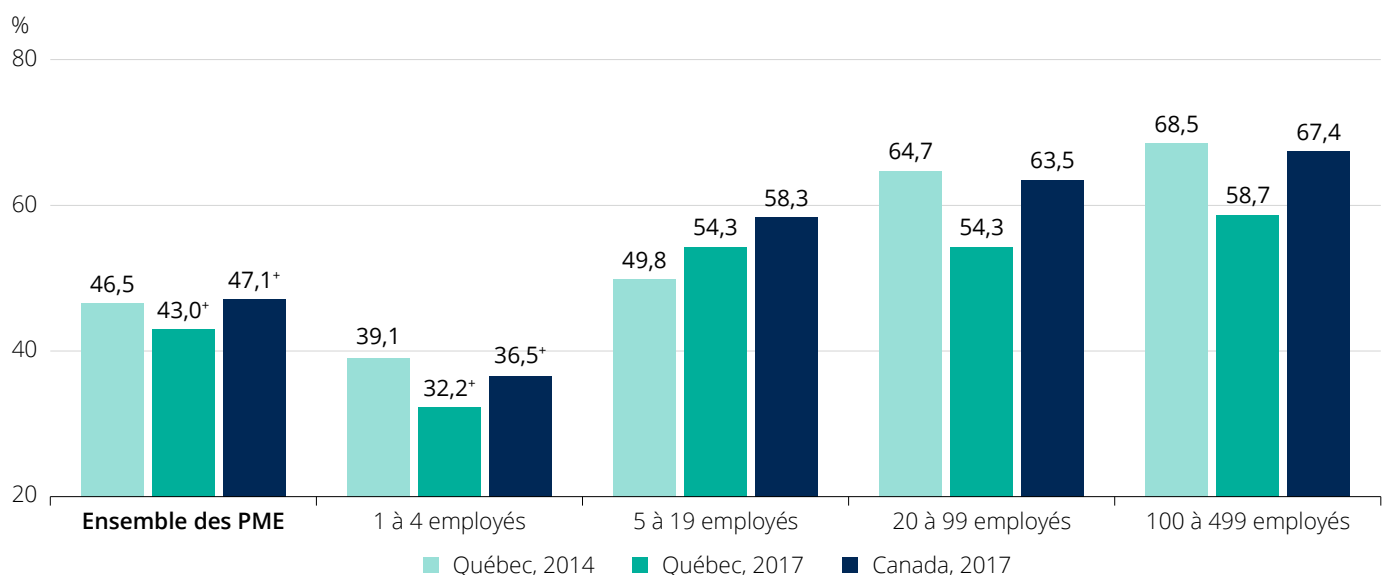
499 employés, à 22,1 points de moins que celles de 20 à 99 employés ou de 5 à 19 employés et à 10,8 points de moins que l'ensemble des PME.

► Par rapport au Canada en 2017

Le taux de demande de financement externe des entreprises de 1 à 4 employés (32,2 %) est aussi inférieur (mais pas de façon significative) à celui des entreprises

Figure 1

Proportion des PME ayant fait une demande de financement externe, selon la tranche d'effectif, Québec (2014 et 2017) et Canada (2017)



+ Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres tranches d'effectif en 2017.

Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableau 1, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

3. Dans la prochaine enquête, il y aurait peut-être lieu d'ajouter une question sur le financement en ligne. Celui-ci inclut notamment les plateformes numériques (p. ex. plateformes de prêts collaboratifs interentreprises ou de financement participatif) et la technologie du chaînage par blocs (p. ex. prêts syndiqués, financement de la chaîne d'approvisionnement, prêts avec émission de jetons numériques, etc.). Selon le rapport de l'OCDE (2019), en 2017, les entreprises chinoises ont récolté près de 112 G\$ US grâce aux plateformes numériques (par rapport à 11 G\$ US en Amérique du Nord et à 9 G\$ US en Europe). Toujours selon le même rapport, les jeunes pousses et les PME du monde entier utilisant le chaînage par blocs ont levé 5,8 G\$ US en 2017.

4. Même si elles ne sont pas comparables à celles du présent bulletin pour des raisons conceptuelles, il existe à l'OCDE des données similaires diffusées sur une base annuelle. Voir la référence suivante : OCDE (2019), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2019* (version abrégée) : *Tableau de bord de l'OCDE*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 164 p. doi : [10.1787/b0a04f38-fr](https://doi.org/10.1787/b0a04f38-fr). La Banque centrale européenne réalise aussi, sur une base semestrielle (mai et novembre), une enquête sur l'accès au financement pour les entreprises de la zone euro (www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/safe/html/ecb.safe201911-57720ae65f.en.html).

canadiennes de même taille (36,5 %), qui lui-même est nettement en deçà de celui de l'ensemble des PME canadiennes (- 10,6 points de pourcentage) et de celui de chacune des trois autres tranches d'effectif (- 30,9, - 27,0 et - 21,8 points respectivement en ordre décroissant de la tranche d'effectif).

► Par rapport à 2014

Peu importe la tranche d'effectif, le taux de demande de financement externe enregistré en 2017 au Québec n'est pas statistiquement différent de celui enregistré en 2014. Par contre, en 2014, le taux de demande de financement externe des entreprises de 1 à 4 employés (39,1 %) était nettement inférieur à celui de chacune des trois autres tranches d'effectif (- 29,4, - 25,6, et - 10,7 points de pourcentage respectivement en ordre décroissant) et à celui de l'ensemble des PME (- 7,4 points).

Le faible taux de demande de financement externe se situe surtout dans les demandes de marge de crédit commerciale, de location-acquisition et de financement gouvernemental

L'emprunt (sous forme de prêt hypothécaire non résidentiel, de prêt à terme, de marge de crédit commerciale ou de carte de crédit commerciale) demeure la principale source de financement externe pour les PME du Québec, peu importe la tranche d'effectif. En 2017, le quart (25,2 %) des entreprises de 1 à 4 employés l'ont sollicité, soit une proportion inférieure, mais non significativement différente, à celle de chacune des autres tranches d'effectif (41,7 % pour les entreprises de 100 à 499 employés, 42,2 % pour celles de 20 à 99 employés et 35,8 % pour celles de 5 à 19 employés) ou de l'ensemble des PME (31,2 %) (figure 2). De plus, cette proportion ne semble pas s'éloigner de celle relevée en 2014 (27,8 %, par rapport à 48,3 %, 50,2 %, 34,9 % et 33,4 % respectivement pour les autres tranches d'effectif et l'ensemble des PME).

► Marge de crédit

Cependant, un écart important dans la proportion des demandes de marge de crédit commerciale sépare les entreprises de 1 à 4 employés des autres tranches d'effectif. En effet, en 2017, seulement 4,7 % des entreprises de 1 à 4 employés ont sollicité ce type d'emprunt, soit une proportion nettement inférieure à celle de chacune des trois autres tranches d'effectif (13,8 %, 14,2 % et 12,5 % respectivement en ordre décroissant de la tranche d'effectif) et de l'ensemble des PME (8,7 %) (figure 3). C'est aussi le seul groupe à avoir affiché un taux de demande de marge de crédit nettement inférieur à celui de 2014 (13,6 %, par rapport à 28,8 %, 25,2 % et 16,9 % pour les trois autres tranches en ordre décroissant et à 16,4 % pour l'ensemble des PME).

► Location-acquisition

Les entreprises de 1 à 4 employés étaient aussi moins enclines à demander du financement par location-acquisition en 2017. Seulement 3,8 % d'entre elles en ont fait la demande, ce qui correspond à 7,4, 6,1 et 12,6 points de pourcentage de moins que les trois autres tranches d'effectif (en ordre décroissant) et à 3,5 points de moins que l'ensemble des PME (figure 2).

► Financement gouvernemental

Pour ce qui est du financement gouvernemental, l'écart est significatif par rapport à la tranche des entreprises de 100 à 499 employés. En 2017, 22,9 % des entreprises de ce groupe en ont fait la demande, comparativement à 3,6 % pour les entreprises de 1 à 4 employés, ce qui représente - 19,3 points de pourcentage d'écart (figure 2). Toutefois, cet écart n'est pas significatif et se réduit à - 3,1, - 4,3 et - 2,3 points de pourcentage respectivement par rapport aux entreprises de 20 à 99 employés, à celles de 5 à 19 employés et à l'ensemble des PME.

Peu importe la tranche d'effectif, le taux de demande de financement par capitaux propres demeure marginal

Le financement par capitaux propres intéresse généralement les jeunes pousses et les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, mais trop risquées pour le crédit bancaire. En 2017, seulement 0,3 % des entreprises de 1 à 4 employés ont fait la demande de ce type de financement, soit une proportion semblable à celle de l'ensemble des PME (0,6 %), mais légèrement inférieure à celle des entreprises de 100 à 499 employés (2,2 %). Ces résultats ne sont pas différents ni de ceux de l'ensemble du Canada en 2017 (0,4 %, 0,8 % et 3,5 % respectivement), ni de ceux du Québec pour l'année 2014 (1,5 %, 1,4 % et 3,5 % respectivement).

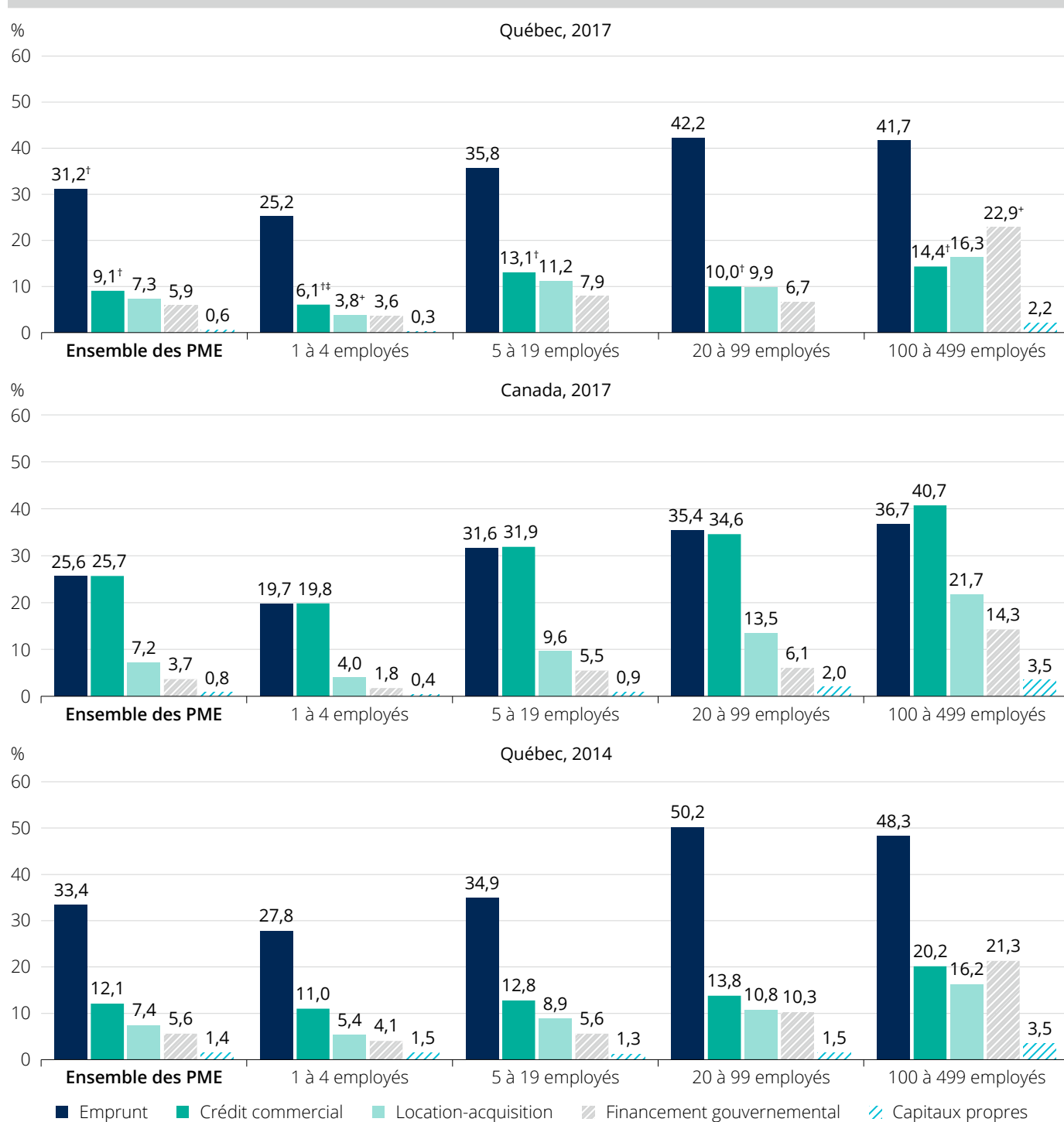
De prime abord, ce résultat va à l'encontre de la maturité de l'écosystème du capital investissement au Canada⁵ (et donc au Québec). Toutefois, l'un des facteurs pouvant justifier le faible recours au financement par capitaux propres est le nombre réduit d'entreprises aptes à demander ce type de financement. En effet, selon l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2017*, les jeunes entreprises (entreprises âgées d'au plus deux ans) représentaient 8,8 % de l'ensemble des PME au Québec (10,8 % pour les entreprises de 1 à 4 employés et 6,8 % pour celles de 100 à 499 employés). De leur côté, les entreprises à forte croissance ne représentaient que 7,6 % de l'ensemble des PME (7,5 % pour les entreprises de 1 à 4 employés et 13,4 % pour celles de 100 à 499 employés)⁶.

5. BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA (2017), *La situation du capital de risque au Canada : défis et occasions*, [En ligne], 21 p. [www.bdc.ca/FR/Documents/analyses_recherche/venture-capital-landscape-paper-fr.pdf].

6. Voir le bulletin *Science, technologie et innovation* intitulé *Les entreprises québécoises de moins de 5 employés – Portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi* publié en juillet 2020 par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2

Proportion des PME ayant fait une demande de financement externe selon le type de financement et selon la tranche d'effectif, Québec (2014 et 2017) et Canada, 2017



+ Indique que ce taux est significativement différent de celui de chacune des autres tranches d'effectif.

† Indique que pour la même tranche d'effectif en 2017 le taux du Québec est significativement différent de celui du Canada.

‡ Indique que pour la même tranche d'effectif au Québec le taux de 2017 est significativement différent de celui de 2014.

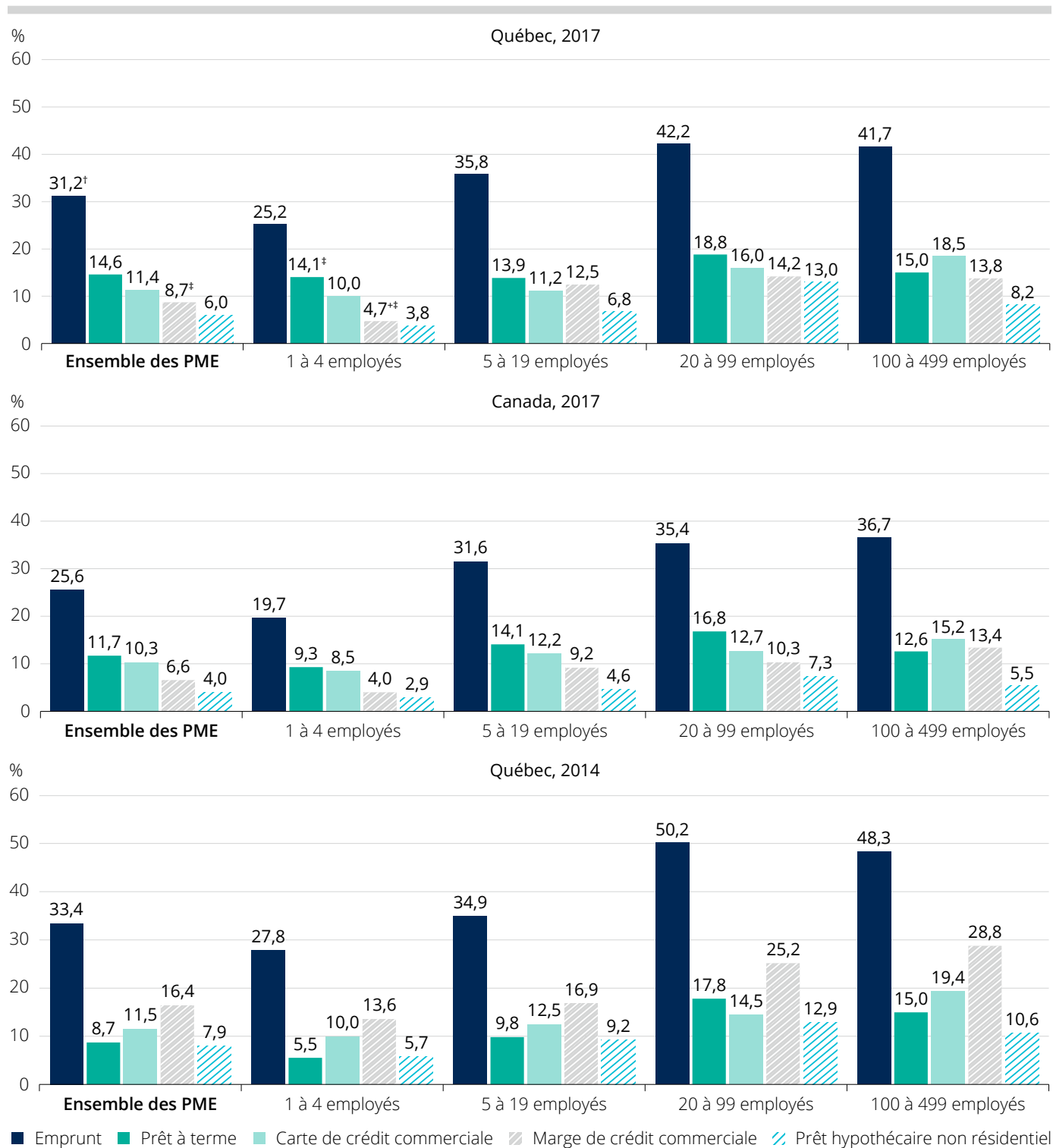
Note : Une même PME peut faire la demande d'un ou de plusieurs types de financement externe ; une même PME peut faire la demande d'un ou de plusieurs types d'emprunts.

Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableaux 3, 9, 12, 13 et 14, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

Figure 3

Proportion des PME ayant fait une demande d'emprunt selon le type d'emprunt et selon la tranche d'effectif, Québec (2014 et 2017) et Canada (2017)



+ Indique que ce taux est significativement différent de celui de chacune des autres tranches d'effectif.

† Indique que pour la même tranche d'effectif en 2017 le taux du Québec est significativement différent de celui du Canada.

‡ Indique que pour la même tranche d'effectif au Québec le taux de 2017 est significativement différent de celui de 2014.

Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableau 4, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

Le principal motif de la demande d'emprunt demeure le financement du fonds de roulement ou du fonds d'exploitation

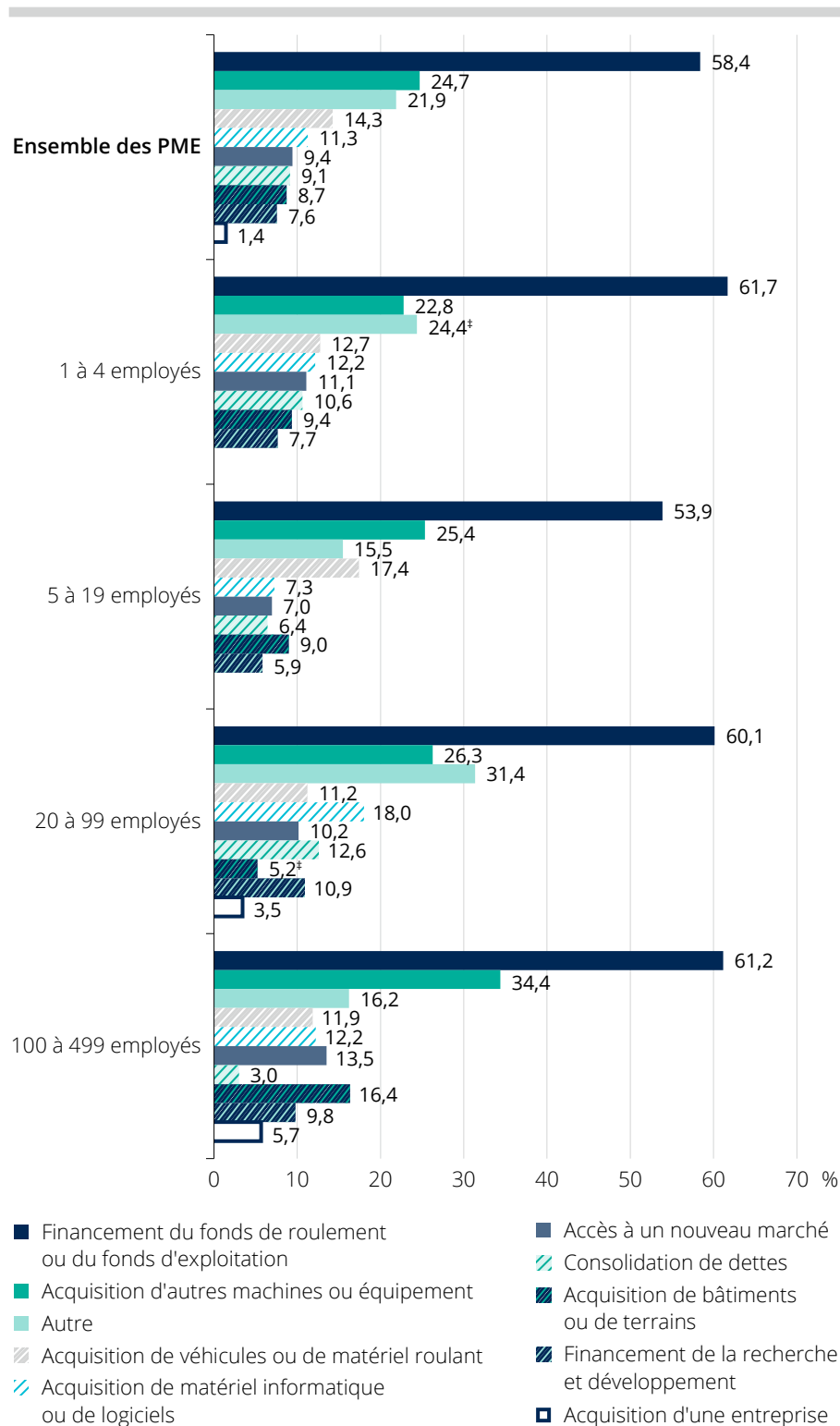
Peu importe la tranche d'effectif, le principal motif de la demande d'emprunt est le financement du fonds de roulement ou du fonds d'exploitation. Ce motif a été mentionné par 61,7 % des entreprises de 1 à 4 employés (figure 4). Cette proportion n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble des PME (58,4 %), ni de celle des entreprises de 5 à 19 employés (53,9 %), de 20 à 99 employés (60,1 %) ou de 100 à 499 employés (61,2 %).

Le second motif en importance est l'acquisition d'autres machines ou d'équipement. Il a été évoqué par 22,8 % des entreprises de 1 à 4 employés, une proportion non significativement différente de celle de l'ensemble des PME (24,7 %) ou des entreprises des trois autres tranches d'effectif (25,4 %, 26,3 % et 34,4 % respectivement en ordre croissant). Chacun des autres motifs sur la liste a généralement été mentionné par un répondant sur 10.

Peu importe la tranche d'effectif et le motif, les résultats du Québec en 2017 sont généralement semblables à ceux du Québec en 2014 ainsi qu'à ceux de l'ensemble du Canada en 2017.

Figure 4

Utilisation prévue du montant emprunté par les PME selon la tranche d'effectif, Québec, 2017



‡ Indique que pour la même tranche d'effectif le taux de 2017 est significativement différent de celui de 2014.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les entreprises de 1 à 4 employés ont obtenu le plus faible taux d'approbation (et le plus haut taux de rejet) des demandes d'emprunt de toutes les tranches d'effectif

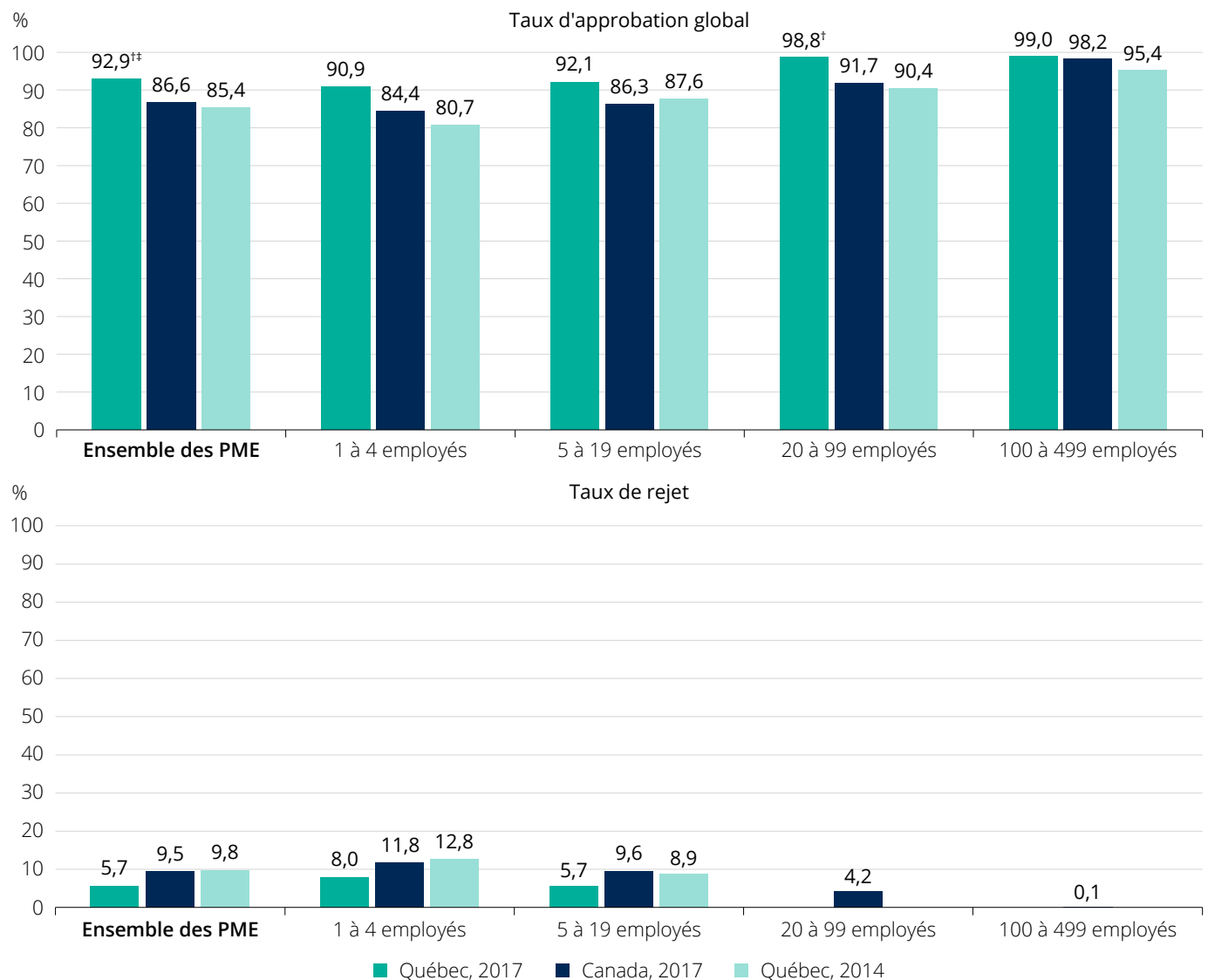
Pour leur plus importante demande d'emprunt en 2017, la majorité des PME ont reçu une réponse positive. Cependant, le taux

d'approbation obtenu par les entreprises de 1 à 4 employés (90,9 %) était inférieur à celui des entreprises de 100 à 499 employés (99,0 %) ou de 20 à 99 employés (98,8 %), quoique proche de celui de l'ensemble des PME (92,9 %) (figure 5). Par contre, cette proportion dépasse (mais pas de façon significative) celle de 2014 (80,7 %) ainsi que celle de la même tranche d'effectif dans l'ensemble du Canada en 2017 (84,4 %).

De plus, en 2017, 8,0 % des entreprises de 1 à 4 employés ont vu leur demande d'emprunt rejetée, comparativement à moins de 1 % pour celles de 100 à 499 employés ou de 20 à 99 employés. Toutefois, cette proportion était moins élevée que celle de leurs homologues de l'ensemble du Canada en 2017 (11,8 %) et correspond à une baisse par rapport à 2014 (12,8 %).

Figure 5

Taux d'approbation global et taux de rejet des demandes d'emprunt, Québec (2014 et 2017) et Canada (2017)



† Indique que pour la même tranche d'effectif en 2017 le taux du Québec est significativement différent de celui du Canada.

‡ Indique que pour la même tranche d'effectif au Québec le taux de 2017 est significativement différent de celui de 2014.

Note : La somme du taux d'approbation global et du taux de rejet des demandes d'emprunt n'est pas toujours égale à 100 %, car certaines demandes étaient encore à l'étude au moment de l'enquête ou ont été retirées.

Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableau 4, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

Malgré leur important poids dans la population des PME, les entreprises de 1 à 4 employés ont seulement reçu le cinquième du montant total de financement externe accordé aux PME

En 2017, les entreprises de 1 à 4 employés représentent 51,7 % de l'ensemble des PME au Québec⁷. Cependant, pour leur plus

importante demande de financement⁸, elles ont seulement reçu 19,8 % du financement externe total accordé aux PME (tableau 1). À l'opposé, les entreprises de 100 à 499 employés ont obtenu une part de financement externe presque égale (18,0 %) même si elles ne représentent que 2,2 % de l'ensemble des PME.

Tableau 1

Montant du financement externe obtenu par les PME pour la plus importante demande de financement selon le type de financement et selon la tranche d'effectif, Québec (2014 et 2017) et Canada (2017)

	Unité	Emprunt total	Location-acquisition	Crédit commercial	Capitaux propres	Financement gouvernemental	Financement externe	Répartition du nombre total de PME selon la tranche d'effectif
Québec, 2017								
Ensemble des PME	M\$	17 870,2	1 069,4	1 052,6	752,2	171,5	20 915,9	100,0
1 à 4 employés	%	19,9	20,8	30,7	0,7	20,6	19,8	51,7
5 à 19 employés	%	32,7	X	32,5	X	39,8	29,9¹	33,7
20 à 99 employés	%	31,1	X	23,8	X	16,1	27,9¹	12,4
100 à 499 employés	%	16,3	18,3	13,0	65,6	23,5	18,0	2,2
Québec, 2014								
Ensemble des PME	M\$	8 091,7	742,1	1 254,9	740,8	254,6	11 084,2	100,0
1 à 4 employés	%	19,8	28,4	22,3	22,6	20,1	20,8	51,5
5 à 19 employés	%	25,4	34,4	37,3	13,9	18,4	26,4	34,0
20 à 99 employés	%	35,4	24,1	30,8	41,3	49,8	34,9	13,1
100 à 499 employés	%	19,4	13,1	9,7	22,2	11,7	17,9	1,4
Canada, 2017								
1 à 499 employés	M\$	56 525,4	5 545,7	11 410,9	8 448,9	536,9	82 467,7	100,0
1 à 4 employés	%	19,7	20,2	18,9	16,2	18,9	19,2	54,8
5 à 19 employés	%	33,2	36,6	38,7	8,9	35,6	31,7	32,6
20 à 99 employés	%	33,1	29,8	29,9	34,0	20,3	32,5	10,7
100 à 499 employés	%	14,0	13,4	12,5	40,9	25,2	16,6	1,8

1. La vraie valeur dépend de la répartition des 4,3 points de pourcentage, qui sont confidentiels pour l'instant, entre les deux tranches d'effectif.

Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableaux 5, 10, 12, 13 et 14, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

7. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019), *Répartition des PME selon leur taille, Québec, 2017*, [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/financement_pme/2017/tab_33_1.htm].

8. **Question :** Dans le cas de la plus importante demande de financement (d'emprunt, de location-acquisition, de crédit commercial, de capitaux propres ou de subventions), quel montant vous a été accordé ?

Pour les entreprises de 1 à 4 employés, les conditions d'obtention de crédit en 2017 se sont avérées meilleures qu'en 2014

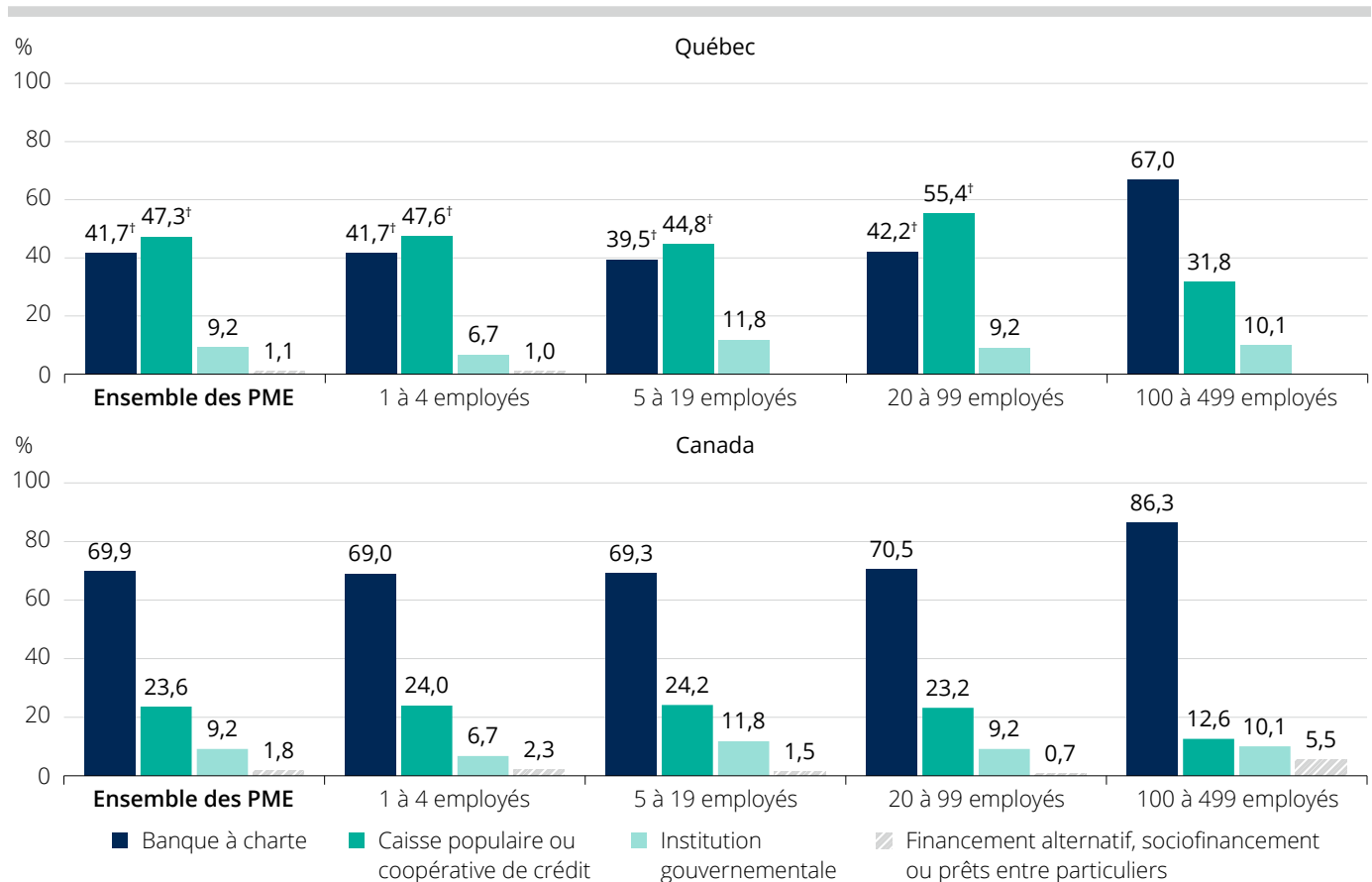
Comme en 2014, les entreprises québécoises de 1 à 4 employés à la recherche de prêts ont privilégié deux fournisseurs : les caisses populaires (sollicitées par 47,6 % et 52,6 % d'entre elles respectivement en 2017 et 2014) et les banques à charte (contactées par 41,7 % et 43,6 % d'entre elles respectivement) (figure 6). Par contre, les conditions d'obtention des prêts (taux d'intérêt moyen, durée moyenne et garanties exigées) en 2017 étaient meilleures qu'en 2014 (figure 7).

En effet, pour trois formes de prêts sur quatre (prêt hypothécaire, prêt à terme et marge de crédit commerciale), le taux d'intérêt moyen payé par les entreprises de 1 à 4 employés en 2017 (respectivement 3,7 %, 4,8 % et 5,0 %) était inférieur à celui payé en 2014 (respectivement 5,1 %, 5,6 %, et 6,6 %). De plus, la durée moyenne d'emprunt accordée aux entreprises de 1 à 4 employés ayant fait une demande de prêt hypothécaire ou de prêt à terme était beaucoup plus longue en 2017 (respectivement 155 mois et 60 mois) qu'en 2014 (respectivement 123 mois et 50 mois). Enfin, peu importe le type d'emprunt, la proportion des entreprises de 1 à 4 employés qui se sont fait exiger des garanties de prêt par leur institution financière était moins élevée en 2017 (47,4 %) qu'en 2014 (66,7 %) (figure 8).

À l'opposé, les entreprises de 100 à 499 employés transigent plutôt avec les banques à charte (67,0 % en 2017 et 70,8 % en 2014, comparativement à 31,8 % et 28,0 % pour les caisses populaires). Pour les mêmes trois formes de prêts, le taux d'intérêt moyen payé par les entreprises de 100 à 499 employés en 2017 (respectivement 4,3 %, 4,4 % et 3,9 %) était similaire à celui payé en 2014 (respectivement 4,1 %, 4,5 % et 4,2 %). Toutefois, à l'instar des entreprises de 1 à 4 employés, la durée moyenne d'emprunt accordée aux entreprises de 100 à 499 employés ayant fait une demande de prêt hypothécaire ou de prêt à terme s'est améliorée entre 2014 (respectivement 108 mois et 50 mois) et 2017 (respectivement 143 mois et 55 mois), tout comme la proportion de celles qui se sont fait exiger des garanties de prêt par leur institution financière (65,2 % en 2017 contre 83,5 % en 2014).

Figure 6

Type de fournisseurs de prêts aux PME selon la tranche d'effectif, Québec et Canada, 2017



† Indique que pour la même tranche d'effectif en 2017 le taux du Québec est significativement différent de celui du Canada.

Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableau 2, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

Figure 7

Taux d'intérêt moyen et durée moyenne de l'emprunt selon le type d'emprunt et selon la tranche d'effectif, Québec (2014 et 2017) et Canada (2017)

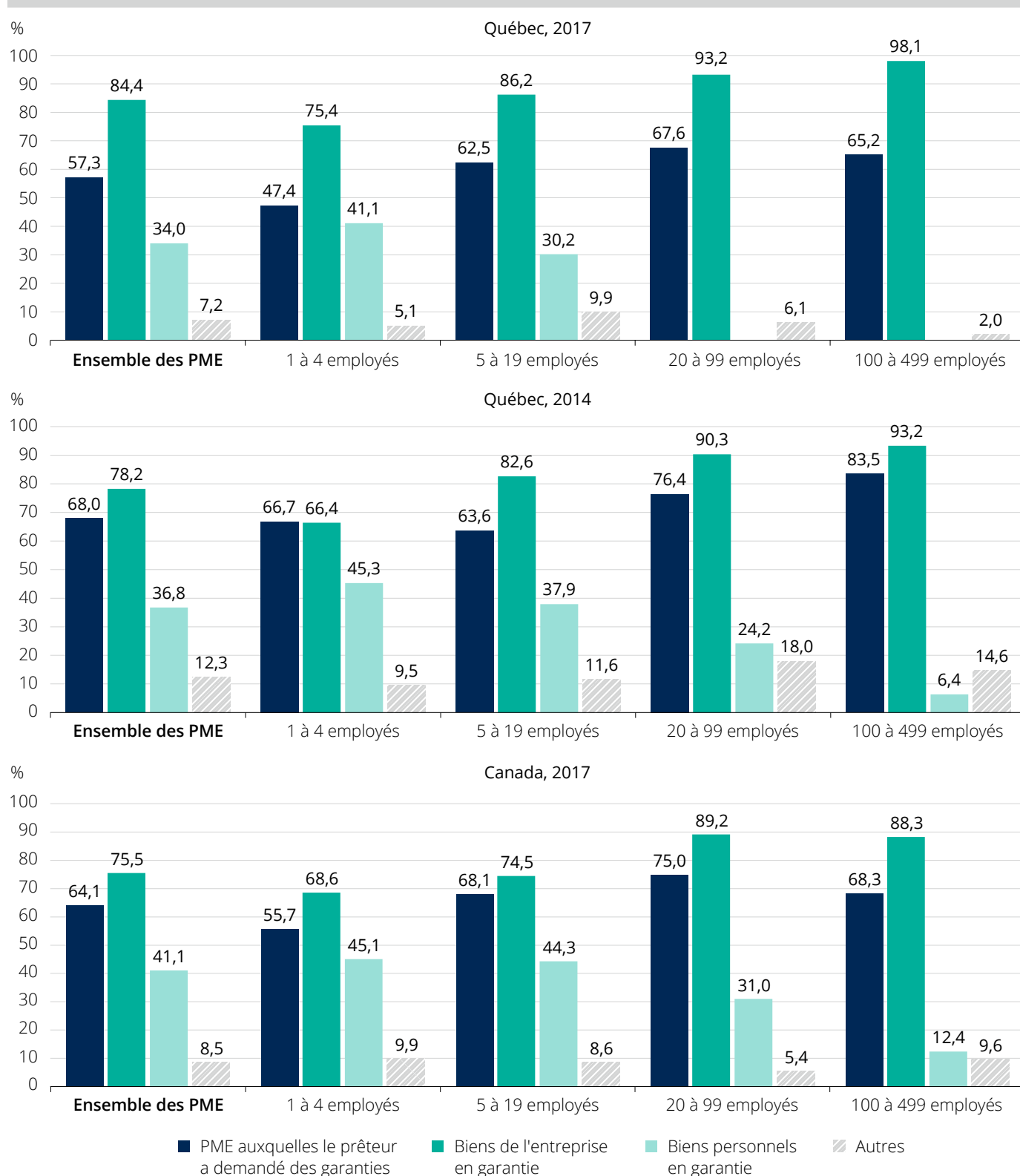


Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableau 6, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

Figure 8

Taux Proportion des PME auxquelles le prêteur a demandé des garanties et types de garanties données selon la tranche d'effectif, Québec (2014 et 2017) et Canada (2017)



Source : Pour le Québec : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 et 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour le Canada : Fichier-maître de l'enquête (tableau 6, www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/03087.html).

Accès aux ressources technologiques et intellectuelles

Existe-t-il un écart significatif entre les entreprises de 1 à 4 employés et celles de 100 à 499 employés dans l'adoption des nouvelles technologies, le recours aux conseils d'un consultant externe, la possession d'un site Web, l'innovation ou l'utilisation d'une propriété intellectuelle ?

Part (en pourcentage de l'ensemble des PME)

► **Les entreprises de 1 à 4 employés détiennent la plus importante part des PME qui ont adopté de nouvelles technologies**

Entre 2015 et 2017, 47,6 % des PME ont adopté au moins une technologie (figure 9) : 42,3 % de celles-ci étaient des entreprises de 1 à 4 employés, contre respectivement 34,5 %, 19,2 % et 4,1 % pour les trois autres tranches d'effectif en ordre croissant (tableau 2). Cette part demeure toutefois en deçà de leur part dans la population des PME en général (51,7 %).

► **Les entreprises de 1 à 4 employés détiennent la plus importante part des PME qui ont lancé des innovations**

Entre 2015 et 2017, 32,4 % des PME ont lancé au moins un type d'innovation (figure 11) : 40,3 % de celles-ci étaient des entreprises de 1 à 4 employés, contre 38,9 %, 17,9 % et 2,8 % respectivement pour les trois autres tranches d'effectif en ordre croissant (tableau 2). Cette part demeure toutefois en deçà de leur part dans la population des PME non franchisées (54,1 %).

► **Les entreprises de 1 à 4 employés détiennent la plus importante part des PME qui ont utilisé des méthodes de protection de la propriété intellectuelle**

En 2017, 23,6 % des PME possédaient au moins une méthode de protection de la propriété intellectuelle (figure 11) : 42,7 % de celles-ci étaient des entreprises de 1 à 4 employés, contre 36,3 %, 16,3 % et 4,7 % respectivement pour les trois autres tranches d'effectif en ordre croissant (tableau 2). Cette part demeure toutefois en deçà de leur part dans la population des PME non franchisées (54,1 %).

Tableau 2

Répartition des PME innovatrices, utilisant une méthode de protection de la propriété intellectuelle ou ayant adopté une technologie selon la tranche d'effectif, Québec, 2017

	1 à 4 employés	5 à 19 employés	20 à 99 employés	100 à 499 employés	1 à 499 employés
	%				
Ensemble des PME	51,7	33,7	12,4	2,2	100,0
Fait d'innover					
Ensemble des PME, sauf les franchises	54,1	33,6	10,4	1,9	100,0
Innovatrice de produits	40,1	38,9	17,9	3,1	100,0
Innovatrice de procédés	37,2	36,9	20,1	5,8	100,0
Innovatrice organisationnelle	39,7	35,3	22,1	3,0	100,0
Innovatrice en commercialisation	38,7	42,7	16,3	2,2	100,0
Innovatrice (au moins un type d'innovation)	40,3	38,9	17,9	2,8	100,0
Non innovatrice (aucune innovation)	60,7	31,0	6,8	1,5	100,0
Fait d'utiliser une méthode de protection de la propriété intellectuelle (PI)					
Ensemble des PME, sauf les franchises	54,1	33,6	10,4	1,9	100,0
Marques de commerce déposées	28,3	38,3	25,2	8,1	100,0
Brevets	31,3	44,3	12,3	12,1	100,0
Dessins industriels déposés	28,0	37,1	15,7	19,2	100,0
Secrets commerciaux	53,1	27,4	15,3	4,1	100,0
Accords de non-divulgence	41,4	36,2	16,8	5,6	100,0
Toute autre méthode de protection de la PI	57,4	34,9	4,2	3,5	100,0
Au moins une méthode de protection de la PI	42,7	36,3	16,3	4,7	100,0
Au moins une méthode de protection de la PI officielle ¹	26,8	38,9	25,2	9,0	100,0
Aucune méthode de protection de la PI	57,7	32,8	8,5	1,1	100,0
Fait d'adopter certaines technologies					
Informatique en nuage	43,2	37,1	15,5	4,3	100,0
Analyse des données	34,2	30,9	27,9	7,0	100,0
Logiciel de gestion des relations avec les clients ou les fournisseurs (GRC)	46,3	33,1	16,8	3,7	100,0
Planification des ressources de l'entreprise (PRE)	23,2	36,7	32,3	7,8	100,0
Interface de programme d'application (API)	30,8	31,7	29,7	7,8	100,0
Autres technologies	48,9	32,2	16,5	2,4	100,0
Au moins un type de technologie	42,3	34,5	19,2	4,1	100,0
Aucune technologie	60,3	33,0	6,3	0,4	100,0

1. La propriété intellectuelle officielle inclut les marques de commerce déposées, les brevets et les dessins industriels déposés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux d'adoption des technologies, taux d'innovation, taux d'utilisation de la propriété intellectuelle ou d'autres ressources intellectuelles (p. ex. consultant externe)

► Le taux d'adoption des technologies des entreprises de 1 à 4 employés était moins élevé que celui des entreprises de 100 à 499 employés

Entre 2015 et 2017, seulement 38,9 % des entreprises de 1 à 4 employés (par rapport à l'ensemble des entreprises de 1 à 4 employés) ont adopté au moins une technologie⁹ (figure 9). Cette proportion est nettement inférieure à celles des entreprises de 100 à 499 employés (89,5 %) et de 20 à 99 (73,6 %), et de l'ensemble des PME (47,6 %).

L'écart se situe notamment dans l'adoption de trois technologies : l'analyse des données (14,6 %, par rapport à 71,4 %, 49,7 % et 22,1 %), la planification des ressources de l'entreprise (5,8 %, par rapport à 46,5 %, 33,8 % et 13,0 %) et l'interface de programme d'application (6,6 %, par rapport à 39,5 %, 26,4 % et 11,0 %). Selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2019), les entreprises qui ne se convertiront pas à temps au numérique (notamment en recourant à l'analytique de données massives ou en acquérant des services infonuagiques) risquent de moins bien profiter de la prochaine révolution de la production.

► Les entreprises de 1 à 4 employés ont moins tendance à engager un consultant externe ou à se doter d'un site Web que les entreprises de 100 à 499 employés

Entre 2015 et 2017, seulement 19,6 % des entreprises de 1 à 4 employés (en pourcentage de la population des entreprises ayant entre

1 et 4 employés) ont engagé un consultant externe¹⁰. Cette proportion est nettement inférieure à celle affichée par les trois autres tranches d'effectif (59,5 %, 41,1 % et 31,4 % en ordre décroissant de la tranche d'effectif) et par l'ensemble des PME (27,1 %) (figure 10). Pas de différence significative par rapport à leurs homologues canadiennes de même taille (21,7 %, contre 51,2 %, 34,9 %, 26,4 % pour les trois autres tranches et 25,2 % pour l'ensemble des PME).

Même constat pour ce qui consiste à se doter d'un site Web (figure 10). En 2017, seulement 40,2 % des entreprises de 1 à 4 employés possédaient un site Web (par rapport à 79,7 %, 81,0 % et 64,7 % respectivement pour les trois autres tranches en ordre décroissant et 54,4 % pour l'ensemble des PME). Pas de différence significative avec leurs homologues du Canada de même taille (39,6 %, contre 85,6 %, 79,5 % et 66,7 % pour les trois autres tranches d'effectif et 53,6 % pour l'ensemble des PME).

Les sites Web des PME québécoises servent principalement au marketing ou à fournir les coordonnées de l'entreprise (88,6 %, contre 97,5 %, 97,5 % et 90,9 % pour les trois autres tranches en ordre décroissant, et 91,4 % pour l'ensemble des PME). Ils servent ensuite aux formulaires en ligne pour recueillir des renseignements (22,4 %, contre 20,9 %, 35,5 % et 28,6 % pour les trois autres tranches en ordre décroissant et 27,2 % pour l'ensemble des PME).

► Le taux d'innovation des entreprises de 1 à 4 employés était moins élevé que celui des entreprises de 100 à 499 employés

Entre 2015 et 2017, seulement le quart (24,1 %) des entreprises de 1 à 4 employés ont lancé au moins un type d'innovation¹¹ comparativement à près de la moitié (48,1 %

des entreprises de 100 à 499 employés et à plus de la moitié (56,0 %) de celles de 20 à 99 employés (figure 11). Cette proportion est aussi inférieure à celle de l'ensemble des PME (32,4 %). Un écart significatif est observé notamment en innovation de procédés (7,6 % pour les entreprises de 1 à 4 employés contre 33,5 % pour celles de 100 et 499 employés), en innovation organisationnelle (10,9 % pour les entreprises de 1 à 4 employés contre 31,6 % pour celles de 20 à 99 employés) et en innovation commerciale (9,9 % pour les entreprises de 1 à 4 employés contre 21,8 % pour celles de 20 à 99 employés).

► Le taux d'utilisation des méthodes de protection de la propriété intellectuelle des entreprises de 1 à 4 employés était moins élevé que celui des entreprises de 100 à 499 employés

Concernant l'utilisation de la propriété intellectuelle¹², les entreprises de 1 à 4 employés semblent aussi tirer de l'arrière. Moins d'un cinquième (18,3 %) d'entre elles avaient au moins une propriété intellectuelle en 2017, comparativement aux trois cinquièmes (58,0 %) des entreprises de 100 à 499 employés, aux deux cinquièmes de celles de 20 à 99 employés et au quart (23,6 %) de l'ensemble des PME (figure 11). En outre, les entreprises de 100 à 499 employés ont utilisé une propriété intellectuelle officielle (c'est-à-dire une marque de commerce déposée, un brevet ou un dessin industriel déposé) neuf fois plus souvent (42,5 %, par rapport à 4,5 %) et des accords de non-divulgaration quatre fois plus souvent (49,2 %, par rapport à 12,9 %) que les entreprises de 1 à 4 employés.

9. **Question I.18.** Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle utilisé une des technologies suivantes : informatique en nuage, analyse des données, logiciel de gestion des relations avec les clients ou les fournisseurs (GRC), planification des ressources de l'entreprise (PRE), interface de programme d'application (API), autre ?

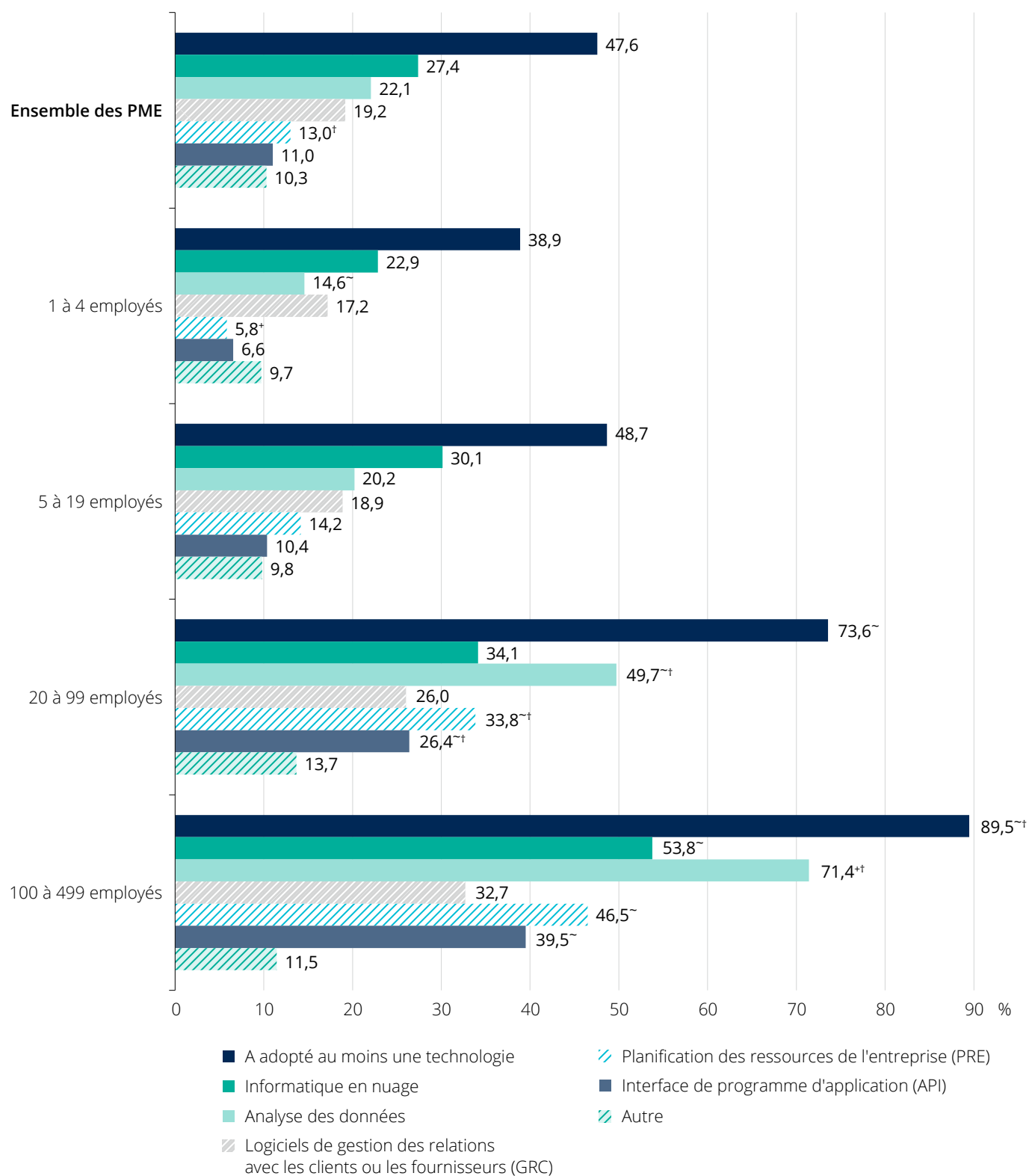
10. Pour l'aider dans les activités suivantes : planification stratégique de l'entreprise, planification financière, encadrement en gestion opérationnelle, gestion des ressources humaines, ventes et marketing, croissance à l'étranger ou exportation, efficacité opérationnelle, obtention d'une homologation (ISO, HACCP, etc.), sélection et adoption de technologies, etc.

11. **Question I.17.** Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle créé ou lancé l'une ou l'autre des innovations suivantes : un bien ou un service nouveau ou considérablement amélioré, une méthode ou un procédé de production nouveau ou considérablement amélioré, une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques commerciales, l'organisation du lieu de travail ou les relations externes, une nouvelle façon de vendre les biens ou services ?

12. **Question I.22.** En décembre 2017, votre entreprise possédait-elle l'un ou l'autre des types suivants de propriété intellectuelle : marques de commerce déposées, brevets, dessins industriels déposés, secrets commerciaux, accords de non-divulgaration, autre ?

Figure 9

Proportion des PME ayant adopté des technologies entre 2015 et 2017 et type de technologies adoptées, Québec, 2017



+ Indique que ce taux est significativement différent de celui de chacune des autres tranches d'effectif.

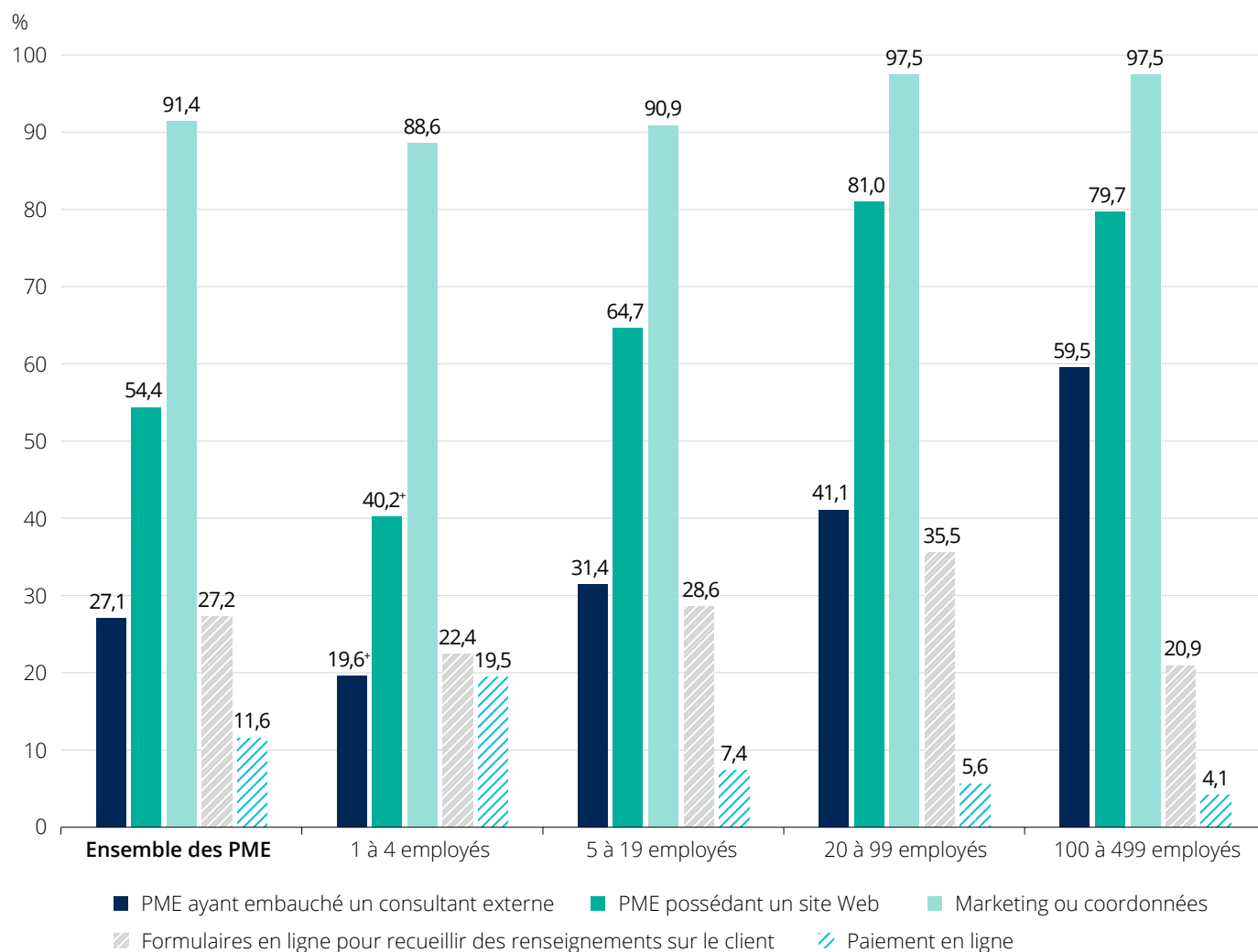
† Indique que pour la même tranche d'effectif en 2017 le taux du Québec est significativement différent de celui du Canada.

~ Taux significativement différent de celui de l'ensemble des PME, de celui de la tranche de 1 à 4 employés ou de celui de la tranche de 5 à 19 employés en 2017.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 10

Proportion des PME ayant engagé un consultant ou possédant un site Web et fonction de ce site, Québec, 2017

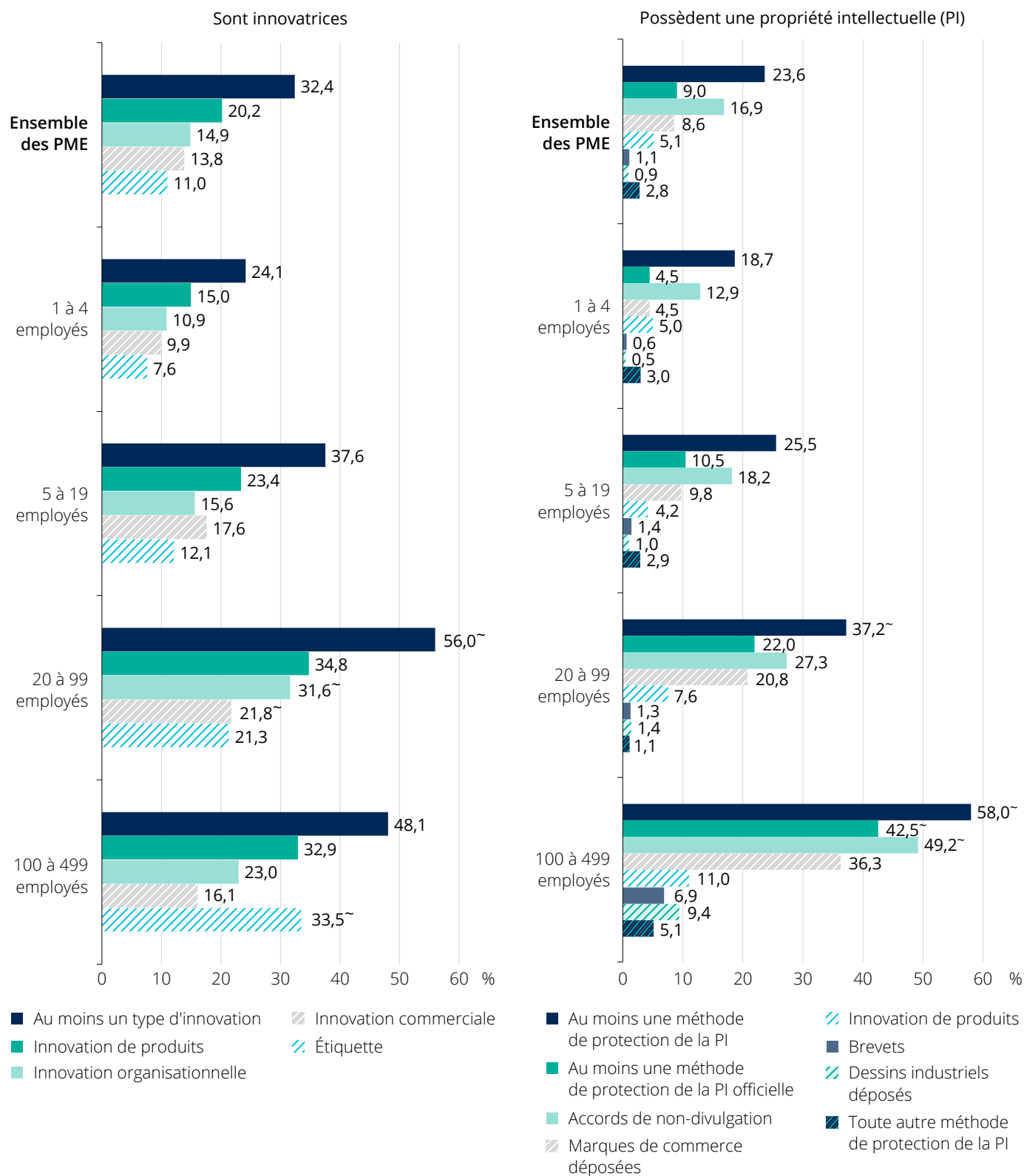


+ Indique que ce taux est significativement différent de celui de chacune des autres tranches d'effectif.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 11

Proportion des PME innovatrices selon le type d'innovation et proportion des PME possédant une propriété intellectuelle selon le type de propriété intellectuelle et selon la tranche d'effectif, Québec, 2017



Références bibliographiques

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). « Les entreprises québécoises de moins de 5 employés. Portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi », *Science, technologie et innovation*, [En ligne], n° 1, juillet, L'Institut, p. 1-28. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-202007-1.pdf].

NIKUZE, Pascasie (2019). « Demande de financement externe par les PME du Québec en 2017 », *Science, technologie et innovation en bref*, [En ligne], septembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-13. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201909.pdf].

OCDE (2019). *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2019*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 364 p. doi : [10.1787/dfc3ab17-fr](https://doi.org/10.1787/dfc3ab17-fr).

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA (2017). *La situation du capital de risque au Canada : défis et occasions. Juin 2017*, [En ligne], 21 p. [www.bdc.ca/FR/Documents/analyses_recherche/venture-capital-landscape-paper-fr.pdf].

Paru récemment

Bulletin Science, technologie et innovation n° 1	
<ul style="list-style-type: none">Les entreprises québécoises de moins de 5 employés : Portrait et contribution à la dynamique des entreprises et de l'emploi	Juillet 2020
Bulletin S@voir.stat, vol. 19, n° 2	
<ul style="list-style-type: none">Innovation 2015-2017 : Positionnement et préférence des entreprises québécoises sur les marchés	Décembre 2019
Bulletin Science, technologie et innovation en bref	
<ul style="list-style-type: none">Demande de financement externe des PME du Québec en 2017	Septembre 2019

À paraître

Bulletin Science, technologie et innovation	
<ul style="list-style-type: none">L'accès à Internet dans les entreprises québécoises en 2018	Juillet 2020
Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires. Cahier technique et méthodologique – Édition 2018	Juillet 2020
Indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation au Québec, édition 2020	
<ul style="list-style-type: none">Fascicule 1. La mesure de l'innovation : le Manuel d'Oslo 2018	Juillet 2020

Le bulletin **Science, technologie et innovation** est issu de la fusion du *Bulletin S@voir.stat* et du bulletin *Science, technologie et innovation en bref*. Publié plusieurs fois par année, le bulletin *Science, technologie et innovation* présente des analyses portant sur les activités scientifiques et technologiques au Québec. Il peut s'agir de courts articles accompagnant la diffusion de nouvelles données ou encore d'études permettant d'approfondir les connaissances sur différents aspects de la science, la technologie et l'innovation au Québec, notamment la recherche et développement (R-D), l'innovation, les ressources humaines en science et technologie (RHST), les brevets, l'utilisation d'Internet et des technologies de l'information et des communications (TIC), les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, le financement des entreprises et l'entrepreneuriat.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). « Les entreprises québécoises de moins de 5 employés. Accès au financement et aux ressources technologiques et intellectuelles », *Science, technologie et innovation*, [En ligne], n° 2, juillet, L'Institut, p. 1-20. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-202007-2.pdf].

Ce bulletin est réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Pascasie Nikuze

Direction générale des statistiques et de l'analyse économiques :

Éric Deschênes, directeur général

Avec la collaboration de :

Julie Boudreault, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2020
ISSN 2563-1373 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm